



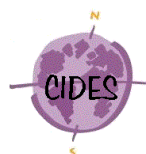
# *Regards croisés sur les notions de Réciprocité dans les pratiques de solidarité Internationale*

ACTES DU COLLOQUE DU 12 AVRIL 2014

UNIVERSITE TOULOUSE II- AMPHITHEATRE 8

Avec le soutien de :

Et la participation de





## NOTE INTRODUCTIVE – FRANÇOIS FALL

A l'heure actuelle où l'humanité traverse une crise sans précédent, résultant de l'échec d'un modèle économique et de société depuis toujours basé sur l'unilatéralisme, les concepts de réciprocité et de co-construction trouvent un regain d'intérêt. Grands absents des relations économiques et politiques internationales, ces concepts doivent être aujourd'hui au centre de la réflexion post-OMD qui marquera la coopération internationale de demain. Tout le monde s'accorde à dire qu'il convient de penser autrement le développement, les relations économiques et notamment les relations entre sociétés du Nord et celles du Sud. Le CROSI, à travers le colloque organisé le 12 avril dernier, a donné l'occasion de mener une réflexion riche en échanges à ce sujet. Cette note introductive aux actes de ce colloque veut simplement replacer le débat dans son contexte, à savoir la mondialisation et son état actuel : la crise économique et financière dans un moment de discussions post-OMD.

Tout d'abord, il convient de noter que la mondialisation qui marque les relations internationales depuis quelques décennies n'aurait sans doute pas été aussi dénuée d'humanité et d'éthique, si elle était fondée sur la réciprocité et la co-construction. Puisque la mondialisation dans son sens le plus courant, à savoir l'interdépendance économique, n'est rien d'autre que la dépendance réciproque, c'est-à-dire la réciprocité économique. L'un des facteurs d'échec de la mondialisation contemporaine, échec que nous vivons durement au quotidien dans nos sociétés tant au Nord qu'au Sud, est l'absence d'une vision des relations économiques et sociales basée sur ces valeurs-là. Une économie mondiale co-construite et axée sur la solidarité réciproque aurait certainement évité au monde de se retrouver sous la coupe d'un capitalisme véreux. Ceci est la source des grands problèmes qui gangrènent l'humanité aujourd'hui : insécurité, menace terroriste, criminalités financière et économique, dégradation de l'environnement et des conditions de vie, migrations, etc.

Ensuite, à l'heure actuelle où montent en puissance des partis d'extrême droite européens, poussés par la croyance fausse que les problèmes de chômage sont dus à l'immigration, il convient de rappeler que ce phénomène tant décrié n'est rien d'autre qu'une externalité négative de la mondialisation contemporaine. A ce propos, il convient de rappeler que l'économie est une science de l'équilibre, un domaine reposant essentiellement sur l'équilibre naturel des choses. Lorsque l'on crée un déséquilibre quelque part, cela se traduit par des externalités négatives ailleurs. Le capitalisme en faussant le jeu réel de la mondialisation a de fait produit des déséquilibres énormes dont l'une des multiples externalités négatives est le phénomène de l'immigration. La mondialisation aurait peut-être été réussie, si le jeu était respecté. On a libéralisé les marchés des biens et services et la finance quand ça a arrangé les uns, et on a fermé le marché de la main d'œuvre pour des raisons non justifiées économiquement. Or, l'idée de base de la mondialisation a été de créer un vaste marché à l'échelle mondiale où chaque pays viendrait proposer les facteurs pour lesquels il a un avantage comparatif. Le jeu actuel a permis au Nord de valoriser son capital et ses produits au Sud par une libre circulation. Mais il n'a pas permis au Sud d'en faire autant pour sa main d'œuvre, puisqu'on a tout libéralisé sauf le marché du travail. La conséquence aujourd'hui est qu'il y a un gros déséquilibre due à cette inflexion sur les flux de main d'œuvre, qui se traduit par des délocalisations vers le Sud de firmes multinationales qui y vont pour profiter d'une main d'œuvre pas chère dont elles sont privées au Nord, du fait de la non libéralisation du marché du travail. Le problème du chômage au Nord est plus dû à cela plus qu'à l'immigration.

Les grands enjeux actuels, que ce soit au plan de l'environnement, du commerce mondial, de la sécurité internationale, etc. montrent que l'humanité a tout intérêt à bâtir un modèle de société et de partage des richesses axé sur la solidarité réciproque et la co-construction. Seul un tel modèle pourra jeter les bases d'une économie mondiale équilibrée et respectueuse de l'environnement, et peut faciliter l'éducation pour la transition écologique, notamment au Sud.



## DE LA RECIPROCITE EN COOPERATION- ODILE VAIREL<sup>1</sup>

De 1993 à 1999 a fonctionné le "Réseau de la Réciprocité des relations Nord-Sud", regroupant 90 personnes physiques et morales convaincues que CO-Opérer était nécessairement un acte réciproque. Le réseau s'est dissout, faute de moyens, mais la philosophie des relations Nord-Sud qu'il prônait demeure nécessaire.

Face au constat de l'échec patent des politiques dites de « coopération au développement », menées depuis la décolonisation dans les années 60, le Réseau Réciprocité se proposait de faire évoluer les relations de coopération vers plus de respect mutuel, de reconnaissance des cultures et de partenariat effectif. Pourtant, encore aujourd'hui, la plupart des interventions tiennent d'avantage d'opérations du Nord vers le Sud que d'une véritable coopération et les ONG pourraient être accusées de néocolonialisme. La plupart ne font émerger aucune association locale considérée comme un véritable partenaire, digne de participer à la formulation des projets qui les concerne ; c'est le cas, en particulier, des associations urgentistes. L'aide qu'il octroie constitue un bénéfice moral pour le donateur ou le partenaire technique du Nord. Les pauvres qui reçoivent la charité prodiguent des remerciements tout autant qu'ils sont humiliés.

Pourtant, Marcel Mauss stipulait que tout don nécessite et suscite un contre-don et Hegel que la réciprocité était un «*type de relation qui permet aux deux d'être effectivement eux-mêmes*». Et si on remplaçait les mots « partenariat », « aide », « coopération », par « échanges réciproques » ?

Coopérer, ça devrait être : **agir ensemble, dans la complémentarité des apports de chacun**. Pour cela, il faut que les interlocuteurs soient identifiés et fidèles dans la durée, aient appris à se connaître, se respecter et se faire confiance. Il ne faut plus qu'il y ait "ceux qui aident" d'un côté et de l'autre "ceux qui sont assistés".

La réciprocité commence par le fait d'identifier et partager des objectifs et des valeurs et de connaître les besoins et compétences de chacun ainsi que d'échanger, en transparence, les informations détenues par chacun. La Réciprocité n'est pas un processus facile ni automatique ; elle se heurte à des résistances plus ou moins actives dans les mentalités. Au Sud, on attend de l'aide et on ne voit pas ce qu'on peut apporter (complexe d'infériorité). Au Nord, on veut apporter de l'aide et on ne voit pas ce qu'on peut recevoir (complexe de supériorité). Pour passer du paternalisme au partenariat il faut impliquer les bénéficiaires trop passifs face à des donateurs trop actifs.

N'oublions pas cependant que Martin Luther King nous avait dit :

**« Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des Frères si nous ne voulons pas mourir ensemble comme des idiots. »**

---

<sup>1</sup> Résumé de l'intervention de Odile Vairel (OICD) au Colloque organisé le 12 avril 2014 – pour plus de détail, voir sur le site de l'OICD : <http://oicd.org.free.fr/> (dans "qui sommes nous ?")



## ATELIER « LE DEVELOPPEMENT AUTREMENT »

*Bâtir une relation de peuple à peuple en amont de toute considération liée au « développement » - Est-ce possible ? Quels impacts sur la notion de « développement » telle que définie dans le contexte actuel de Mondialisation ?*

### Animation de l'atelier :

François FALL, maître de conférences à l'Université Toulouse II et chercheur à l'Université Toulouse 1 Capitole

### Intervenants :

Cécile BES, chargée de mission plaidoyer de Solidarité. « L'Après-développement : introduire réciprocité et convivialité dans la solidarité internationale »

Pascal DESJOURS, coordinateur Outils Pédagogiques Les Petits Débrouillards Midi Pyrénées. « Education à la transition écologique et sociale, un outil pour l'Education au Développement et à la Solidarité Internationale »

### Rapporteurs :

Yessica ABULARACH, étudiante à l'Université Toulouse II

Antonin HADDAD, président de l'association « Passerelle France – Amérique »





## L'APRES-DEVELOPPEMENT : INTRODUIRE RECIPROCITE ET CONVIVIALITE DANS LA SOLIDARITE INTERNATIONALE – CECILE BES

Face aux politiques de développement et aux programmes d'aide au développement des années 50, est né dans les années 60 et 70, **un autre courant de pensée : l'après-développement (AD)**. L'idée, selon Serge Latouche, est que nous devons « **décoloniser notre imaginaire** » du mythe du développement, comme si nous avions été endoctrinés par l'idée de la nécessité du développement global, linéaire et universel, incontestable et fortement ethnocentré. Pour les partisans et les acteurs de l'AD, l'alternative est forcément plurielle. De ce courant, est née **Solidarité en 1980**. Sa vision est celle d'un « développement-autonomie » : **Ne peut être appelé développement que ce qui permet à un peuple, une communauté, un individu de maîtriser sa propre évolution tout en entretenant des liens d'interdépendance avec les autres peuples, communautés ou individus**. Des valeurs clés sont importantes pour refondre notre manière d'entrer en solidarité avec les pays du/des suds et pour appuyer nos partenaires à mettre en œuvre leur propre vision du développement.

1) La **réciprocité** : Rompre avec des relations Nord-Sud asymétriques où les pays du Sud reçoivent des pays du Nord. Cela nécessite la mise en place du système du don et du contre don qui permet la **reconnaissance mutuelle et donc la réciprocité des relations** : On sort d'une logique d'assistanat et on pense l'interdépendance des relations et une solidarité internationale qui marche à double sens : **Accepter de recevoir de ceux envers lesquels on exprime notre solidarité**.

2) L'autonomie solidaire : **Etre solidaire d'une cause, d'un projet, tout en veillant à ne jamais placer l'autre dans une relation de dépendance vis-à-vis de l'action qui est apportée et au contraire à appuyer le développement de ses capacités (empowerment)**.

3) La convivialité entendu comme la **société conviviale** (Ivan Illich). Ce modèle repose sur la recherche de « l'autonomie créatrice » : potentiel de création propre dans lequel nous puisons pour inventer de nouvelles formes d'organisation sociale et de nouvelles pratiques de vivre ensemble.

Il y a aujourd'hui 2 défis à relever dans la mise en place d'une SI tournée vers l'autonomie des peuples. **Lutter contre** les projets de développement imposés au nom du progrès et **soutenir** la mise en place de projets locaux alternatifs qui découlent de visions propres à chaque communauté. L'expérience de Solidarité en Inde se traduit par :

- Le **soutien aux luttes locales** (accaparement des terres, sauvegarde des semences autochtones, mise en place de réformes agraires, contre l'implantation d'une industrie extractive en milieu rural etc). **Ces luttes sont menées à l'encontre et en réaction à la politique indienne de développement qui consiste à accaparer les terres agricoles et tribales** et à les donner à exploiter aux industries minières par ex, pour produire notamment des biens de consommation et des infrastructures.
- **Soutenir les projets qui émergent de nos partenaires locaux** et qui visent explicitement l'autonomie individuelle et communautaire, la souveraineté alimentaire, la préservation des savoirs et savoir-faire locaux, le renforcement des compétences etc. Nous appuyons des initiatives locales pour la mise en place de projets qui sont décidés et maîtrisés par la population locale, nourries par les ressources locales quelles qu'elles soient et **qui renforcent leurs autonomie et indépendance à l'égard du modèle dominant de développement**.

Et si on revient à la réciprocité, **on peut se demander ce que nous recevons à notre tour des partenaires indiens** :

1) ce qu'ils nous rendent lorsqu'on les soutient. Du sens généré par la relation, une autre philosophie, des savoirs et savoir-faire qu'ils partagent avec nous : il y a des **échanges d'expériences sur les moyens de lutte et sur les alternatives possibles** qui enrichissent notre champ des possibles pour créer des alternatives au modèle contesté et pour lutter autrement.

2) ce qu'ils rendent à d'autres (et qui nous incluent dans la boucle vertueuse du don) à travers la mise en place de réseaux (liens entre les mouvements des sans terre au Brésil et les luttes indiennes contre l'accaparement des terres). On casse le risque de domination culturelle et de dépendance par le réseau en brisant la relation binaire d'un partenaire du nord vers un partenaire du sud : c'est l'interdépendance entre toutes les organisations, au sein de mouvements, de collectifs en réseaux, qui va primer.





**L'ÉDUCATION A LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE, UN OUTIL POUR L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT ET A LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE – PASCAL DESJOURS**

L'éducation à la transition écologique et sociale (ETES) est promue par Les Petits Débrouillards et prône une **nouvelle vision de l'éducation à l'environnement**.

Elle place les "3 piliers" du développement durable en situation d'interdépendance, alors qu'ils sont traités la plupart du temps séparément. L'éducation à l'environnement continue d'être prépondérante, les volets économique et social (ce dernier étant plutôt abordé sur le plan économique) se référant aux impacts climatiques et aux conséquences de ceux-ci. L'interdépendance est ici "égalitaire" au sens que des modifications sociales nécessaires, influent sur l'environnement et l'économique, de même que les choix environnementaux provoquent des variations dans la sphère socio-économique.

D'autre part, l'ETES ne peut faire l'impasse sur les **relations (physiques, économiques, sociales) internationales**, ce qui l'inscrit dans l'EADSI. De la même façon, la solidarité internationale ne peut se soustraire à une réflexion, une action relatives à l'écologie au sens large (climat, eau, biodiversité, ...), tant cette problématique sous-tend les rapports entre les peuples, au-delà des simples relations économiques.

L'ETES se doit d'abandonner les injonctions culpabilisantes de son ancêtre, l'éducation à l'environnement, pour favoriser les **interactions entre les "publics"**, sur les plans cognitifs et décisionnels appropriés. En allant plus avant que la pédagogie de projet, l'ETES propose la mise en place de ce qu'il est convenu d'appeler **des situations de recherche-action**. Les Petits débrouillards ont créé « Fenêtres ouvertes » : Des jeunes militants sont envoyés sur des manifestations mondiales (telles que le Forum alternatif de l'eau ou le Forum mondial sur les démocraties) afin de rencontrer des militants locaux. **L'approche est prospective, au sens où des scénarii d'avenir sont élaborés, testés à l'aide d'outils de modélisation ou directement sur le terrain, en fonction de la nature de l'intervention et des problématiques abordées.**

Au delà du simple constat des impacts de choix (de consommation, de préservation, de partage, ...), directs ou indirects, l'investigation porte sur les échanges (épistolaires, physiques ou, à défaut, documentaires) avec les populations concernées par ses impacts. L'ETES souligne l'impact global qu'on les actes et les choix de chacun.

**L'interdépendance** n'est pas seulement entre le Nord et le Sud, mais aussi entre le Sud et le Sud et entre le Nord et le Nord. C'est pour cela qu'il faut aller à la rencontre de l'autre dans le cadre d'échanges. Ces échanges ne pourront se faire que si nous travaillons en coopération et en partenariat à la fois entre nous mais également avec les organisations de solidarité internationale. Il est important d'œuvrer pour que les différents réseaux et les différentes mobilisations se rencontrent le plus possible. Il s'agit donc de **favoriser les relations dialogiques** entre les conceptions, les valeurs, les données physiques et biologiques, et, cela va de soi, les humain-es.



## ATELIER « MIGRATIONS, CO-CONSTRUCTION ET RECIPROCITE »

*Faut-il organiser les migrations humaines ? Quels regards les migrants ont-ils sur les politiques d'aide au développement menés au Sud ? Quels liens existe-t-il entre politiques d'immigrations et actions de développement ?*

### Animation de l'atelier :

François FALL, maître de conférences à l'Université Toulouse II et chercheur à l'Université Toulouse 1 Capitole

### Intervenants :

Jean-Boniface TOMAYE, président de Interface Subsaharienne des Organisations de Solidarité et d'Environnement (ISOSE). « Politiques d'immigrations et actions de développement »

Mickaël UMAMBO et Daniel VY, éducateurs spécialisés à l'association Lieu de Vie et d'Accueil « La Bienvenue ». Michel RESSIGUIER, pédopsychiatre. « Mineurs Isolés Etrangers, de la prise en charge à la prise en compte »

Oussama LOUKILI, vice président du Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations. « Les diasporas, vecteur de développement là-bas et objet des politiques des pays d'origine ici »

### Rapporteur :

Aurélia BOCCARD, volontaire en service civique de l'association Tet-Llä





## POLITIQUES D'IMMIGRATIONS ET ACTIONS DE DEVELOPPEMENT –

JEAN-BONIFACE TOMAYE

Suite aux Assises du Développement et de la Solidarité Internationale qui ont eu lieu en 2013, le Gouvernement français a décidé de revoir sa copie en matière de solidarité internationale.

Avant tout, rappelons que la France, patrie des droits de l'homme, est un pays d'immigration. En effet, un français sur trois a des grands-parents immigrés.

Il existe 2 grands types d'immigrations : une **immigration professionnelle** et une **immigration familiale**. Si l'immigration familiale est un flux constant, l'immigration professionnelle est soumise aux législations des gouvernements en place.

A partir de 1974, l'immigration passe du fait social au problème politique. Les objectifs des politiques d'immigration mises en place sont multiples :

- La régulation des flux migratoires,
- La gestion de l'asile,
- L'intégration et la naturalisation des immigrés
- La prise en compte des particularités des territoires d'outre-mer.

Dans une logique réciproque, les politiques d'immigration, qui régulent les flux migratoires, s'accompagnent **d'actions de développement dans les pays d'émigration**. Ces actions sont initiées à la fois par le secteur public (comme l'Agence Française pour le Développement), le secteur parapublic (comme le FORIM) et le secteur privé (comme les fondations).

Le secteur public regroupe les actions soutenues par la France. Ce sont des actions visant à l'insertion des pays partenaires dans les échanges mondiaux, les actions concernant l'économie sociale et solidaires ainsi que les financements innovants.

Cependant, la France aujourd'hui est dans une situation économique qui ne permet pas de faire face au besoin de développement ailleurs, et ce, même si elle se donne cette obligation dans sa lutte contre l'immigration. L'aide au développement est tributaire de l'immigration comme une condition des accords de partenariats signés avec les pays du Sud, pour lutter à la source de ces flux.

Autrement dit, si l'immigration zéro serait bénéfique pour le Nord, elle entraînerait un arrêt des actions d'aide vers les pays du Sud. Faut-il couper ses aides ? Faut-il combattre l'immigration ? Ce sont des interrogations que nous devons nous poser afin de répondre de façon adéquate à ce phénomène.





## MINEURS ISOLES ETRANGERS, DE LA PRISE EN CHARGE A LA PRISE EN COMPTE – MICKAËL UMAMBO, DANIEL VY ET MICHEL RESSIGUIER

Nous assistons, aujourd'hui, à une augmentation significative du nombre de mineurs étrangers isolés accueillis en France. Cependant, cette augmentation n'est pas suivie d'une amélioration des **conditions de cet accueil qui sont inadaptées aux cas de ces jeunes isolés.**

Le cas de Yann, qui après de nombreuses épreuves, a fuit le Bangladesh pour la France, est significatif de cette inadéquation. Choqué par son environnement et par l'écart de culture avec les autres jeunes qu'il côtoie dans le centre d'accueil où il vit, Yann va peu à peu se replier sur lui-même et tomber en dépression. Son état s'aggrave jusqu'à vivre des épisodes délirants et hallucinatoires où il se mutile pour ne pas céder aux voix qu'il entend.

La perte de ses proches et l'isolement le conduiront à une tentative de suicide. Ce n'est qu'à ce moment là qu'il sera traité et suivra une psychothérapie. La succession des traumatismes dont il a été victime au cours de sa vie a entraîné une décompensation psychiatrique qui aurait pu être évitée si Yann avait été pris en charge correctement.

L'histoire de Yann, n'est pas unique. Et c'est pour ces mineurs étrangers isolés qu'est né le projet du Lieu de vie et d'accueil « La Bienvenue ».

Les jeunes mineurs isolés étrangers sur le territoire français, sont pris en charge dans les institutions d'accueils d'urgence. En effet, **il n'existe pas de dispositif spécifique qui prenne en compte leur histoire propre.** Ils sont pris en charge jusqu'à l'âge de 18 ans et sont ensuite soumis à la législation qui régit le cas des adultes.

Que représente la réciprocité pour ces jeunes qui viennent demander de l'aide à la France avec une image idéalisée ? Comment accueillir ces jeunes sans calquer une prise en charge unilatérale ?

Pour créer des centres adaptés à leurs besoins, plusieurs pistes de travail sont à explorer :

- Collaborer avec les associations d'aide aux adultes qui connaissent les droits garantis et la défense de ces droits.
- Organiser des rencontres et favoriser le rapprochement avec les diasporas de leurs pays d'origine.
- Adapter et renforcer le soutien psychologique qui est apporté à leur arrivée en France en développant « l'ethnopsychiatrie ».
- Apporter un soutien scolaire et favoriser l'enseignement du Français Langue Etrangère.
- Répondre à leurs attentes en favorisant un développement de compétences professionnelles qui sera un acquis précieux après leur retour dans leurs pays d'origine.
- Soutenir les ONG en travaillant depuis la France vers les pays d'émigration de ces jeunes

Favoriser le **partage des cultures** et la reconstruction de leurs histoires sont les étapes fondamentales d'une prise en charge adaptée aux spécificités de leur cas.

Leur prise en charge doit se faire dans l'optique d'une **construction de leur avenir** car tous ne pourront pas bénéficier du droit d'asile ou de papiers français et certains sont missionnés par leurs proches qui les voient comme une solution aux problèmes de toute une famille.



## LES DIASPORAS, VECTEUR DE DEVELOPPEMENT LA-BAS ET OBJET DES POLITIQUES DES PAYS D'ORIGINE ICI – OUSSAMA LOUKILI

Comme nous l'avons vu précédemment, la France est un pays d'immigration. Pour présenter correctement le rôle des diasporas dans le développement de leurs pays d'origine et de leurs pays d'accueil, quelques définitions sont à retenir.

Tout d'abord, celle des OSIM, **Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations**. Les OSIM font parties des associations loi 1901 dont les membres, migrants ou issus de l'immigration, sont impliqués au sein du Conseil Administratif ou de l'équipe dirigeante. Les OSIM sont régies par l'idée que les personnes issues de l'immigration apportent **une plus-value aux projets de co-développement ou aux questions d'intégration**.

Le FORIM, **Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations**, est un espace d'échange et d'information qui favorise le développement des OSIM ici et là-bas par le biais d'actions de co-développement destiné aux diasporas.

Le FORIM soutient des actions de sensibilisation et de plaidoyer sur les questions d'intégration, de développement et de co-développement, à différents niveaux (gouvernemental, européen).

Dans cette dynamique, les diasporas sont placées au cœur des projets. Les différents programmes du FORIM cherchent à renforcer **l'implication des diasporas pour le développement de leur pays d'origine tout en devenant acteurs des politiques du pays d'accueil**. Au contraire des politiques françaises qui cherchent à réduire les liens des immigrés avec leurs pays d'origine, entraînant une « désintégration de la population », il faut développer leur rôle. Le but recherché est la sensibilisation des pays d'origine à une implication dans les pays d'accueil pour essayer d'apporter un plus par rapport au lien culturel, au travail partenarial et aux accords et conventions signés entre deux pays. Le développement de cette diaspora est un bénéfice à la fois pour les pays d'origine et pour les pays d'accueil et il doit être valorisé.

Les pays d'origine aujourd'hui ont besoin de **mobiliser les compétences des jeunes immigrés** qui quittent leur pays. Il faut travailler avec les pays d'origine depuis la France, en mobilisant cette diaspora qui apporte sa compétence au pays d'accueil pour qu'elle devienne un avantage, pour le développement des pays d'origine.

De plus, une sensibilisation des bailleurs de fonds (comme l'AFD) est également nécessaire. Cette sensibilisation pour essayer de travailler avec le pays d'origine sur la partie économique. Il existe par exemple un projet de mobilisation des investisseurs issus de l'immigration marocaine à investir dans leur pays.

Enfin, il est important de **déconstruire nos préjugés** par un travail de coopération entre les deux pays : les personnes issues de l'immigration doivent comprendre qu'il n'y a pas de honte à travailler dans un pays dit du Sud. Et de l'autre côté, les pays d'origine doivent lutter pour la non-dévalorisation des personnes immigrées : les individus du « Nord » ne sont pas traités de la même manière qu'un individu d'origine du « Sud » qui retourne travailler dans son pays.

Pour le développement ici et là-bas et dans un échange réciproque et mutuel, nous devons travailler sur le **renforcement des capacités des structures qui travaillent dans le sens d'un co-développement et d'un financement de projets multilatéraux**. C'est en travaillant sur ces structures, les OSIM, qu'évolueront positivement et plus rapidement les questions d'intégration et de développement.



## ATELIER « ECHANGES, MOBILITES ET RECIPROCITE »

*Quels apports des Sud vers les Nord, dans les coopérations internationales et les projets de solidarité internationale, peut-on valoriser ? Peut-on envisager des projets de solidarité internationale du sud vers les Nord ? Quel(s) mobilité(s) des acteurs du Sud vers le Nord ?*

### Animation de l'atelier :

Auriane LINARES, coordinatrice régionale Formation, Les Petits Débrouillards Midi-Pyrénées

### Intervenants :

Pierre TUBERY, président fondateur du Centre de Recherche Phytothérapie. « La pharmacopée africaine : un cadeau de l'Afrique mal reçu par l'Europe ? »

Loris XHAXHIU, volontaire en service civique à l'Association pour le Développement Culturel Européen et International. Témoignage d'une expérience de réciprocité : « 2013 : Nouvelle année, nouvelle aventure, nouvelle vie »

Pierre REVEL, chargé de mission Régions Sud pour France Volontaires. « La réciprocité dans les pratiques de volontariat solidaire à l'international »

### Rapporteur :

Christiane GAMBIER, présidente du Centre d'Information pour un Développement Solidaire (CIDES).





## LA PHARMACOPEE AFRICAINE : UN CADEAU DE L'AFRIQUE MAL REÇU PAR L'EUROPE – PIERRE TUBERY

Au début des années 60, Pierre Tubéry et son épouse sont membres d'une équipe de "développement harmonisé", chargée d'apporter des techniques modernes à la population des montagnards du nord du Cameroun, tout en respectant les valeurs traditionnelles de ce peuple.

En s'insérant dans la vie de ces populations, en apprenant leur langue et en vivant aussi près que possible de leurs styles traditionnels, le professeur s'est intéressé à la pharmacopée traditionnelle. C'est dans un **échange mutuel de savoirs et de connaissances, basé sur la réciprocité**, qu'un guérisseur lui a fait part de ses « secrets » pour le remercier des soins qu'il apportait. Il a pu constater à plusieurs reprises l'efficacité de trois plantes utilisées traditionnellement par les guérisseurs africains sur des maladies qui résistaient aux traitements médicamenteux occidentaux (lèpre, psoriasis, hépatite).

De retour en France, il s'est consacré entièrement à l'étude de ces plantes et de leurs vertus. Il a pu compter sur l'appui de la faculté des sciences de Toulouse. Une fois les études avancées, le professeur Tubéry a contacté plusieurs laboratoires pharmaceutiques privés (16 au total) car l'obtention des autorisations de mise sur le marché "AMM" était bien au dessus de ses capacités économiques.

Le développement de ces recherches s'est heurté à **la réticence des autorités médicales**, sous divers prétextes :

- question de la disponibilité des ces plantes.
- question de leur toxicité (l'une des plantes, le Sécuridaca, effectivement toxique, perd sa toxicité une fois traitée).

Les démarches officielles pour la commercialisation de ces plantes ont donc dû être arrêtées. Le principal problème étant la concurrence avec des médicaments de synthèse.

Aujourd'hui, le problème est en partie résolu par une diffusion de ces médicament **sous forme de compléments alimentaires**, notamment grâce à l'association Solidarité et au Centre de Recherche Phytothérapique.

Le Desmodium est aujourd'hui recommandé en milieu hospitalier pour la protection du foie contre les effets secondaires de la chimiothérapie et très utilisés dans les cas de maladie du foie.

Aujourd'hui, un secteur de l'OMS recommande l'usage des plantes médicinales traditionnelles, des expériences de culture des plantes médicinales et des collaborations entre universités et tradipraticiens se sont mises en place dans plusieurs pays africains, asiatiques et sud américains. Un centre de recherche phytothérapique rattaché au Ministère de la Santé existe au Mali.

Ce cadeau de l'Afrique, si les instances officielles et les laboratoires pharmaceutiques l'ont en effet mal reçu, le public ne s'y est pas trompé : il a adopté ces substances très utiles pour la santé. **C'est une reconnaissance de la valeur de ce cadeau, cadeau trop souvent exploité sans admettre d'où il vient.**

A l'avenir, un **pouvoir associatif** devrait se manifester pour adopter des produits utiles pour la santé, même si les instances publiques refusent de s'en occuper sous divers prétextes. Le pouvoir démocratique des mouvements associatifs doit constituer un **contre-pouvoir efficace**, qui sert d'avantage l'intérêt des malades plutôt que les intérêts d'établissements pharmaceutiques dont le but est essentiellement la rentabilité.



**TEMOIGNAGE D'UNE EXPERIENCE DE RECIPROCITE : « 2013 : NOUVELLE ANNEE, NOUVELLE AVENTURE, NOUVELLE VIE » - LORIS XHAXHIU**

Loris, albanaise, a passé 12 mois à Marseille au sein de l'association A.D.C.E.I (Association pour le Développement Culturel Européen et International) dans le cadre d'un service volontaire européen. Cette association travaille avec la mobilité jeune et avec les artistes dans l'orientation et l'accompagnement de ces derniers pour obtenir des financements de l'Union Européenne.

Le **Service Volontaire Européen (SVE)**, mis en place par la Commission européenne dans le cadre du programme communautaire « ERASMUS + » est un dispositif qui permet à des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant légalement dans un pays participant au programme de réaliser une expérience de volontariat dans un pays autre que leur pays de résidence. Cette expérience peut se faire dans des champs aussi variés que la culture, la jeunesse, le sport, l'aide sociale, l'environnement, la coopération au développement, etc.

Passé le premier choc d'habiter seule dans un pays étranger et d'affronter la barrière de la langue, l'expérience s'est avérée très enrichissante :

- Elle a pu **acquérir de nouvelles compétences** (polyvalence des tâches, gestion de son budget...)
- Elle a évolué à l'intérieur d'un groupe d'une quinzaine de personnes de nationalités différentes et ainsi **découvert d'autres cultures** (organisation de soirées thématiques sur chaque pays).
- Elle a découvert la culture française en **dépassant les préjugés**.

C'est à la fois un apprentissage de compétences et de savoirs (un tremplin professionnel) et un apprentissage personnel (une ouverture sur le monde).

Si le SVE représente une expérience significative et valorisante, c'est également un **avantage pour le pays hôte** : Loris a mis à disposition de l'A.D.C.E.I ses capacités dans une démarche d'enrichissement mutuel. Elle a apporté un regard différent et a pu faire découvrir son pays en brisant les clichés.





## LA RECIPROCITE DANS LES PRATIQUES DE VOLONTARIAT SOLIDAIRES A L'INTERNATIONAL – PIERRE REVEL

Plateforme nationale, France Volontaires a pour mission la promotion et le soutien des différentes formes d'engagements volontaires à l'international. Souhaitant encourager une démarche d'échange en matière de solidarité internationale, France Volontaires promeut la réciprocité en matière de volontariat, c'est-à-dire l'accueil en France de volontaires internationaux, dans le cadre de missions précises.

Historiquement, la réciprocité est présente dès les débuts du volontariat international avec les chantiers **internationaux de jeunes volontaires bénévoles** qui se sont développés après la 1<sup>ère</sup> puis 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, dans un esprit de réconciliation et de reconstruction de l'Europe, entre plusieurs pays. Les associations membres de COTRAVAUX témoignent de la vivacité de cette pratique de volontariat.

Par contre, avec l'apparition dans les années 60 du **Volontariat de Solidarité Internationale** qui s'inscrit aujourd'hui encore dans le cadre de l'aide au développement, la réciprocité n'est plus présente et nous sommes face à un volontariat du Nord vers le Sud.

A partir des années 1990, l'enjeu de la réciprocité en matière de volontariat réapparaît peu à peu.

Les dispositifs **JSI (Jeunesse solidarité internationale)** et **VVSI (Ville, Vie, Vacances/Solidarité Internationale)**, rencontres interculturelles de jeunes et d'éducation au développement organisées autour d'une action d'utilité collective, permettent l'accueil des partenaires en France mais cette modalité est peu utilisée. A la même période, dans le cadre de chantiers mais aussi d'échanges de jeunes, **les jumelages et les coopérations décentralisées** à l'initiative des Collectivités commencent à permettre l'accueil des jeunes du « Sud » dans les régions, départements et villes françaises.

Enfin, sur des durées plus longues que les chantiers, **le Service Volontaire Européen** depuis 1996 et de manière plus récente le **Service Civique international** depuis 2010 permettent l'accueil en France de volontaires, ressortissants extra-communautaires.

Ceci étant, hors de l'espace européen, la réciprocité est très loin d'être la norme en matière de volontariat international. Divers obstacles existent : méconnaissance ou inexistence des dispositifs de volontariat, manque de financement (frais de visas, transport et logement), difficultés d'obtention de visas...et prégnance du paradigme de l'aide qui induit une mobilité toujours dans le même sens.

Malgré tout, aujourd'hui, des **programmes pilotes de volontariat se mettent en place pour développer plus fortement la réciprocité** : programme Asie de Cotravaux en 2011, programme Jeunesses solidaires Palestine avec les Pays de Loire, programme CEMEA Bourgogne avec l'Afrique du sud et le Chili, programme Réciprocité Mali/Niger/Afrique de l'Ouest de France Volontaires.

De tels programmes permettent de découvrir d'autres cultures, de développer des échanges de savoir-faire, de questionner le développement, de mettre en place des actions d'éducation à une citoyenneté mondiale avec des regards croisés, de renforcer la cohésion sociale en combattant l'individualisme, la xénophobie et le racisme, de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes dans leurs pays à l'issue de l'expérience de volontariat.

Pour aller plus loin et étendre la pratique de la réciprocité, il faudrait établir des cadres juridiques plus clairs mais aussi organiser les compatibilités juridiques entre pays, développer des stratégies de valorisation des volontariats incluant des études d'impact, rechercher de nouveaux financements, travailler davantage encore en réseau, mettre en place un visa « volontariat ». Enfin, penser davantage en terme d'échange que d'aide et rechercher avec ses partenaires « des préoccupations et centres d'intérêts partagés » comme le propose Elisa Garcia de l'ARRICOD.



## ATELIER « PARTENARIATS ET RECIPROCITE »

*Quelles approches intellectuelles et interculturelles pour une relation équitable avec les cultures des Sud ? Faire valoir les notions d'altérité dans la mise en place de partenariat Nord/Sud : est-ce possible et quels changements sont à mobiliser pour y parvenir ?*

### Animation de l'atelier :

Dorian DREUIL, délégué départemental Haute-Garonne d'Action Contre la Faim

### Intervenants :

Viviane BIDOU-HOUBAINE, psychosociologue pour le Conseil et Formation sur les Relations Interculturelles et les Migrations (COFRIMI). « Partenariats Nord/Sud : Comment prendre en compte l'altérité ? »

Michel GALY, politologue, sociologue spécialiste du Sahel, administrateur d'Action Contre la Faim. « Quels partenariats dans les sociétés civiles du Sud ? Le champ des possibles »

Maÿlis D'ABOVILLE, coordinatrice du réseau régional multi-acteurs Midi-Pyrénées Coopdev'. « Réciprocité et réseaux multi-acteurs »

Christiane GAMBIER, présidente du Centre d'Information pour un Développement Solidaire (CIDES). « S'informer pour changer de regard »

### Rapporteur :

Salomé COSSET, volontaire en service civique au Collectif Régional des Organisations de Solidarité Internationale de Midi-Pyrénées.





## PARTENARIAT NORD/SUD : COMMENT PRENDRE EN COMPTE L'ALTERITE ? – VIVIANE BIDOU-HOUBAINE

Un partenariat Nord/Sud introduit l'influence du contexte culturel dans la conception du projet et la définition du partenariat et passe par la communication entre deux partenaires qui n'ont pas la même culture. Dans la construction de partenariat réciproque il faut donc repérer les mécanismes qui se mettent en place et forment des obstacles à la communication et développer des attitudes pour lever ces obstacles de manière efficace.

La relation entre personnes de cultures différentes entraîne une perturbation liée à l'**écart interculturel, un choc des cultures**. La communication entre deux cultures se heurte à des filtres et des obstacles. Ils déclenchent très vite des malentendus, des incompréhensions. Le contact a lieu sans véritable rencontre. Face à ces perturbations, nous mettons en place, de manière inconsciente, **une série de mécanismes qui vont être autant d'obstacles à la communication** comme l'ethnocentrisme, les représentations sociales, l'exotisme...

Par ces filtres, la personne est figée dans des clichés qui masquent la réalité, les stéréotypes accentuent la différenciation (eux et nous).

Préalable à la création de tout partenariat, il est nécessaire de mettre en place des **compétences de communication interculturelle** afin d'établir une relation d'égalité.

Pour cela, il faut :

- Passer outre les représentations sociales et être dans la reconnaissance,
- Apprendre à se décentrer pour pouvoir aborder l'autre sans comparer avec son cadre de référence et sans porter de jugements, d'a priori,
- Être dans une écoute active de l'autre et chercher les réponses à nos incertitudes, à nos questionnements chez le partenaire,
- Être capable de modifier ses points de vue pour être dans la négociation.
- Prendre conscience qu'il existe d'autres façons de faire, d'autres conceptions.
- Comprendre ne veut pas dire partager, être d'accord.

Afin de construire des partenariats durables il est important de prendre en compte l'autre et sa culture, sa différence. Dans la construction de partenariat Nord/Sud, ce préalable est plus que nécessaire.

Il faut lever les obstacles pour permettre la communication, base de partenariat efficace.



## QUELS PARTENARIATS DANS LES SOCIÉTÉS CIVILES DU SUD ? LE CHAMP DES POSSIBLES – MICHEL GALY

Lorsque l'on étudie les pratiques d'une grande ONG comme Action Contre la Faim, qui travaille dans de nombreux pays, a des milliers de salariées et gère des budgets conséquents, nous notons que son importance lui permet de **connaître les spécificités des sociétés civiles des pays d'action**. Spécificités que ne connaît pas forcément le monde humanitaire, souvent réduit au dialogue « entre humanitaires ». Si l'on veut changer les pratiques, des questions concrètes se posent : Comment travaille-t-on ? Avec qui ? Que fait-on ?

S'il est souvent dit que le champ humanitaire est « en plein rétrécissement », ce qui est sous-entendu est que le champ humanitaire « à l'occidentale » se rétrécit mais d'autres formes d'actions humanitaires concurrentes existent : le réseau de Caritas, des réseaux dans le monde islamique, dans le monde bouddhiste que l'on ne connaît pas forcément.

Nous nous attacherons ici aux ONG qui travaillent « hors urgence », dans le développement, dans le post-conflit etc. La politologie de l'humanitaire révèle un lien évident entre l'implantation historique coloniale et néo-coloniale et l'existence de rapports changeants, soit avec les Etats d'origine (comme l'Etat français), soit avec les Etats nationaux. Michel Agier parle même du monde humanitaire comme de « *la main gauche de l'empire : une main qui tue, l'autre qui soigne* ». D'ailleurs, certaines ONG sont appelées dans le milieu humanitaire des « ONG gouvernementales » car leur budget provient presque entièrement des fonds de l'Etat. D'où l'importance des dons pour préserver une indépendance par rapports aux pouvoirs politiques nationaux et internationaux, l'exemple le plus évident étant Médecins Sans Frontières dont 98% du budget provient des donateurs. Dans cette logique de dépendance, les actions des ONG sont soumises à une orientation vers certains pays précis par leurs Etats d'origine : l'humanitaire devient une stratégie d'influence.

**Quels sont les partenaires sur le terrain de ces grandes ONG ?** Pour se rendre compte des alternatives qui existent, nous devons faire un point sur la sociologie des ONG-partenaires du Sud :

- **Les ONG opportunistes** qui captent le langage humaniste, les rapports entre société et qui présentent des projets en fonction du discours dominant, des thématiques favorisées dans un contexte donné. Parfois, elles représentent de véritables escroqueries.
- **Certaines ONG occidentales créent leur ONG du Sud** pour gérer la continuité des actions de terrain, afin de lui passer le relais. Cependant, ces ONG artificielles et « biodégradables » conduisent souvent à un désastre.
- **Les ONG mimétiques** qui se forment auprès des grandes ONG et servent ensuite d'« ONG sous-traitantes ». Elles font la même chose que les plus grandes mais au Sud. Elles sont nécessaires car il existe des projets ou des programmes où il est indispensable d'avoir un partenaire au Sud, demandé par les bailleurs.
- Les plus rares sont **les ONG non-capturées** : Elles sont autonomes et ont des buts particuliers. Exemple d'Aminata Traoré (acteur important du Mali, ancienne ministre de la culture) qui en mobilisant toutes les catégories sociales a transformé entièrement un quartier de Bamako.

Ces ONG souvent méconnues des grandes structures représentent des partenaires intéressants dans l'optique d'une évolution des pratiques et des actions du secteur humanitaire. Les grandes ONG (ex : ACF ou MSF) pourraient :

- se positionner comme **bailleurs de fonds** tout en respectant leur autonomie.
- lancer des **appels d'offre** afin de laisser ONG du Sud répondre à leur manière et décider elles-mêmes du type de projet qu'elles souhaitent mettre en place.

Il est vrai que cette dynamique contredit la théorie de professionnalisation du monde humanitaire. Elle se heurte aux réticences des humanitaires avec leur langage et leurs modes d'actions. Mais, ces ONG non capturées peuvent permettre de changer « l'habitus » du monde humanitaire et servir d'inspiration pour voir et vivre autrement, dans la mise en place de partenariats réciproques et efficaces. Elles représentent un partenaire fiable et à valoriser.



## RECIPROCITE ET RESEAUX MULTI-ACTEURS – MAÏLIS D'ABOVILLE

Midi-Pyrénées Coopdev' est le dixième réseau régional multi-acteurs créé en France reconnu comme tel par le Ministère des Affaires étrangères. Il est le fruit de la concertation entre la Région Midi-Pyrénées et les acteurs de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale qui ont eu la volonté et perçu la nécessité de travailler ensemble, de mieux se connaître, de créer des synergies. Midi-Pyrénées Coopdev' réunit 3 types d'acteurs : **acteurs publics, associations et entreprises.**

La création de Midi-Pyrénées Coopdev' émane d'une volonté des acteurs au niveau régional mais s'inscrit surtout dans un processus plus global. C'est en quelque sorte la concrétisation ici des engagements pris au niveau international et notamment lors de l'adoption - à Busan (Corée du Sud) en 2011 - du partenariat pour une coopération efficace au service du développement, qui a consacré l'intérêt du partenariat multi-acteurs.

- Favoriser la construction de partenariats ouverts à la diversité et tenant compte du rôle de chacun,
- Construire des référentiels communs tout en respectant les modes d'action des uns et des autres,
- Partager les enseignements de l'expérience pour ne pas reproduire les erreurs,
- Améliorer la qualité, la transparence et l'efficacité de la coopération,
- Renforcer le partage de connaissance et l'apprentissage mutuel...

... tels sont des objectifs que nous nous fixons. **Partage, mise en réseau, synergies, pluralité...** il est en effet difficile d'appliquer des principes de réciprocité avec nos partenaires du sud, si nous ne travaillons pas ici notre façon d'agir en partenariat. La réciprocité passe avant tout par la **connaissance de l'autre**, Midi-Pyrénées Coopdev' s'emploie à la promouvoir et la favoriser par :

- Un travail d'identification des acteurs et de renforcement de leur visibilité sur le territoire,
- L'organisation de rencontres multi-acteurs telles que l'Agora de la coopération et de la solidarité internationale et notre Tournée départementale
- L'impulsion de dynamiques de concertation dans nos différentes commissions thématiques,
- Une diffusion large de l'information,
- La mise en œuvre de projets multi-acteurs

Nous permettons aux structures de Midi-Pyrénées, dans leur diversité, de mieux se connaître, de partager leurs expériences, de capitaliser sur leurs réussites et échecs et de questionner leurs pratiques. La finalité étant, d'inciter tous ces acteurs, qui travaillent souvent sur les mêmes terrains, les mêmes types de projets, à **travailler ensemble et à améliorer l'efficacité de leurs actions.**

Le principe de réciprocité est une de nos valeurs fondamentales, elle garantit la **durabilité des projets** ainsi que **l'appropriation de ces projets par l'ensemble des citoyens** de notre territoire et des territoires partenaires. Si nous œuvrons collectivement au respect et à l'intégration de ce principe à tous les niveaux : échange d'idées, engagement, communication, valeurs (et pas forcément matérielle)... dans chacune de nos actions, la coopération et la solidarité internationale seront une évidence pour chacun d'entre nous car nous y verrons un intérêt partagé.

Comment pouvons-nous la concrétiser ?

- En invitant les acteurs à inscrire les projets dans la durée, car un partenariat se construit sur la confiance et la confiance sur la relation durable
- En instaurant une relation basée sur l'écoute et la communication
- En valorisant la place de chacun et en rendant lisible l'intérêt que les uns et les autres ont à coopérer
- En déconstruisant les représentations des uns vis-à-vis des autres (ONG/entreprises, associations/collectivités, bailleurs/opérateurs/ acteurs du Nord, acteurs du Sud)

Nous sommes en effet convaincus que plus nous serons en capacité de travailler dans ce sens ici, mieux nous arriverons à nouer des relations de réciprocité avec nos partenaires.





## S'INFORMER POUR CHANGER DE REGARD – CHRISTIANE GAMBIER

RITIMO est un réseau d'une quarantaine d'associations françaises, dont le CIDES (Centre d'Information pour un Développement Solidaire). Créé en 1985, la volonté première de ce réseau est **d'informer le public sur les thématiques du développement et de la solidarité internationale.**

L'analyse critique des formes traditionnelles de l'aide Nord-Sud, dans ce qu'elles peuvent avoir de contestable ou de pervers (transposition du modèle occidental, prolongation de rapports inéquitables, réponse à des besoins de solidarité plus qu'à des besoins socio-économiques exprimés, transferts des surplus du consumérisme... ) et l'accroissement de demandes de renseignements de personnes souhaitant s'engager dans l'humanitaire ou le développement, ont amené la création d'outils de réponse visant à susciter la prise de recul et la réflexion, et à faciliter un cheminement vers des actions de solidarité internationale cohérentes, génératrices de prises de conscience des dimensions globales.

A partir des années 2000, la mise à la disposition du public français d'informations utiles à la solidarité internationale a été complétée par une autre forme d'action : la **création de liens et d'outils de coopération**, dans le champ de l'information, avec des représentants de mouvements sociaux, des ONG, des médias. Il s'agit d'intervenir sur deux plans :

- Trouver des moyens appropriés pour que les acteurs de la solidarité internationale, du développement durable et des droits produisent de l'information sur ce qu'ils font, notamment par l'appropriation d'outils et de technologies.
- Faire en sorte que ces informations issues de communautés minorisées et/ou en lutte, de lanceurs d'alertes, d'acteurs de solidarité, de porteurs d'alternatives soient connues et diffusées pour être réutilisées, étudiées, contredites, modifiées, etc. par d'autres acteurs du changement et par les relais d'opinion.

Cette forme d'activité se concrétise par la construction d'outils pour **faciliter la production et le partage d'information entre acteurs du changement.** Par exemple :

- Un moteur de recherche commun (scrutari) à une communauté de sites ressources
- Une revue collective de partage de savoir (Passerelle)
- Des procédures de partage de contenus en ligne et de traductions d'articles
- Une charte sur le droit d'informer et le droit d'être informé
- L'appui à la capitalisation des expériences (dph)
- Le développement d'un logiciel d'édition de contenus en ligne adapté aux acteurs associatifs (distribution spip e-change)

Evidemment, le domaine du partage de l'information est plus facile à traiter sur le mode de l'égalité en droits et devoirs des partenaires, que lorsqu'il s'agit d'autres champs plus habituels de solidarité (comme la lutte contre la faim, la santé, etc.). Car **ce « bien » immatériel** qu'est l'information a un grand avantage : **on ne s'appauvrit pas en le partageant.** C'est sur ce principe que le réseau Ritimo avait basé les activités entre ses membres. C'est sur ce principe qu'il construit des partenariats internationaux, documentaires tout d'abord, dans d'autres domaines de l'information plus récemment.

La révolution numérique qui est intervenue depuis les années 2000 a renforcé le potentiel de réalisation de ce principe de mettre l'information en partage. Pour les acteurs associatifs, détenteurs de valeurs et de projets pour la société, elle a ouvert des possibilités inconnues jusqu'ici de diffusion de savoir et de partage de connaissances. Mais elle n'est pas à l'abri du contexte dans lequel elle se développe.

Considérer l'information comme **un bien commun immatériel (partageable et gouvernable par la participation) ne va pas de soi pour autant** : l'exclusivité de la détention d'une information constitue un pouvoir et sa marchandisation une source de revenu. Croiser les enjeux de transformation sociale avec ceux de la circulation et du partage de l'information est une nécessité fondamentale pour la construction de dynamiques de solidarité à l'échelle de la mondialisation.



## CLOTURE DU COLLOQUE – THEOPHILE YONGA

Dans un premier temps, je tiens à évoquer le rôle de la **Commission Volontariat International d'Echanges et de Solidarité** qui travaille sur les questions de réciprocité dans la mobilité et les échanges internationaux. C'est également le lieu où la dynamique que nous lançons, compte s'appuyer en ce qui concerne la levée de freins à la mise en opération de la réciprocité et des notions d'altérité dans nos actions et nos pratiques. Accueillir ou envoyer devraient être construit en amont, sous le sceau de l'altérité et de la réciprocité. Je voulais souligner l'existence de cet espace où travailler ensemble peut prendre tout son sens.

Dans la recherche de la réciprocité et l'altérité dans nos actions, il y a ce besoin **d'intermédiaire interculturel** qui a été évoqué tout au long de la journée. Ces appuis, ces leviers sur lesquels nous pouvons nous fonder pour que les actions que l'on souhaite mener en direction de l'autre zone du monde puissent prendre tout leur sens.

Je vois deux pistes possibles :

- Les associations et les structures locales qui se montent de façon différente selon les pays et les constitutions des pays.
- Les diasporas.

Ces deux axes comme intermédiaires pour pouvoir bâtir une société civile des zones Sud qui se projette collectivement de façon autonome par des méthodes et des logiques propres à leur pays, zones géographiques, à leurs contextes (politique, économique et social) tout en intégrant les enjeux transversaux de l'humanité sur la planète TERRE) - pour pouvoir aller de l'identification d'un besoin à sa réalisation.

Concernant les diasporas, travailler ensemble encore une fois prend tout son sens. Il faudrait en amont avoir des espaces, des lieux permettant une structuration des diasporas pour qu'elles se rapprochent le plus possible des modèles de gouvernances facilitatrices et opérationnelles, prenant en compte les évolutions en cours dans la lecture des structures de loi 1901. En accompagnant les diasporas, nous ferons d'elles de réelles interfaces entre dynamiques locales Sud et grandes plateformes d'ONG, Etat et/ou Collectivités Territoriales. Elles peuvent devenir ce levier dont on a besoin dans l'interculturalité, pour pouvoir asseoir la réciprocité et les notions d'altérité dans l'action que l'on veut porter dans les zones sud du monde.

L'idée serait, sur tous les projets que nous portons au Sud, d'arriver à imaginer et faire vivre, en s'appuyant sur les jeux d'acteurs et des méthodes aguerries d'animations, une collecte de la parole citoyenne, des lieux, des appuis, des structurations locales qui feront des prochaines identifications ou élaborations de projets, de réelles émanations d'une parole citoyenne nourrie, documentée, pertinente et collectée : Etre sur un projet porté par une démarche participative, co-construit sur des besoins co-définis.

En ce qui concerne le terrain Nord (la France en général et Midi-pyrénées en particulier), nous avons travaillé et fait émerger des axes à creuser, meubler et évoluer. Nous pouvons continuer à réfléchir et à produire des outils opérationnels quant à la mise en œuvre de la réciprocité dès la conception des actions à développer dans nos projets de solidarité internationale ; Nous avons également présenté des témoignages d'actions concrètes de réciprocité du Sud vers le Nord. Nous avons parlé de la question du « regard » et des évolutions à lui apporter ; Un brin de pédagogie a permis, d'un point de vue théorique, de positionner les concepts, allant du parcellaire au global, mais s'attardant sur des individualités et des expériences concrètes pour fixer les éléments.

A partir de ces premières réflexions, le CROSI lance la **dynamique « Réciprocité et Altérité dans l'action internationale »** : une plateforme transrégionale avec pour mission de :

- ✓ Réfléchir aux différentes méthodes de mise en opération de ces deux notions dans nos pratiques
- ✓ Modéliser intelligemment les actions et les initiatives réussies, puis communiquer et informer
- ✓ Accompagner les acteurs de la solidarité internationale dans la mise en œuvre de ces notions.



Le CROSI vous remercie chaleureusement de votre intérêt et de votre participation à ce colloque. Vous êtes invité dès à présent à poursuivre les travaux au sein de cette plateforme.

## SITOGRAFIE

- Organisation Internationale pour la Coopération et le Développement (OICD) : [oicd.org.free.fr](http://oicd.org.free.fr)
- Solidarité : [www.solidarite.asso.fr](http://www.solidarite.asso.fr)
- Les Petits Débrouillards Midi-Pyrénées : [www.lespetitsdebrouillardsmidipyrenees.com](http://www.lespetitsdebrouillardsmidipyrenees.com)
- Le Forum des Organisations de Solidarité Internationale Issues des Migrations (FORIM) : <http://www.forim.net>
- Association pour le Développement Culturel Européen et Internationale : [www.adcei.org](http://www.adcei.org)
- France Volontaires : <http://www.france-volontaires.org>
- Conseil et Formation sur les Relations Interculturelles et les Migrations (COFRIMI) : <http://www.cofrimi.com>
- Action Contre la Faim : <http://www.actioncontrelafaim.org>
- Midi- Pyrénées CoopDev' : <http://www.mpcoopdev.org>
- TET-LLÄ France : Questionner les pratiques de solidarité Internationale – [www.tetlla.org](http://www.tetlla.org)
- Centre d'Information pour un Développement Solidaire : <http://cidesdoc.free.fr>
- Collectif Régionale des Organisations de Solidarité Internationale de Midi-Pyrénées : [www.crosi.org](http://www.crosi.org)

## BIBLIOGRAPHIE

\*Les documents suivis d'un astérisque sont consultables et empruntables au CIDES.

Les autres documents de la base documentaires de RITIMO peuvent faire l'objet d'un prêt inter-centre (s'adresser au CIDES)

### Réciprocité :

*La réciprocité et la naissance des valeurs humaines*, TEMPLE Dominique (1995) \*

*Savoirs du Sud : Connaissances scientifiques et pratiques sociales : ce que nous devons aux pays du Sud*, RESEAU RECIPROCITE DES RELATIONS NORD-SUD (1999/10)\*

*Bénéficiaires ou partenaires : quels rôles pour les populations dans l'action humanitaire ?*, GRUNEWALD François (2005/09) \*

*Synthèse "La notion de réciprocité en Coopération Internationale"* Synthèse réalisée par Ibrahim Dan Bariah Mahamadou Kabirou (ingénieur agronome nigérien)

*La réciprocité dans les échanges Nord-Sud*, Alexandra BELKHALFI, Hélène FRESNEL, Mamadou SAKE

*L'Afrique peut-elle contribuer à résoudre la crise de l'Occident*, Serge LATOUCHE

*Equilibre et réciprocité, l'enjeu des partenariats* Cette partie est extraite du document "**La coopération de société civile à société civile - Stratégies et pratiques de partenariats**" - partie IV, Irénée KARFAZO BOMBOUE

*L'Afrique au secours de l'Occident*, Anne-Cécile ROBERT



## « Regards croisés sur les notions de Réciprocité dans les pratiques de solidarité internationale » - Actes du colloque du 12 avril 2014



### Le développement autrement :

*100 mots pour comprendre le développement*, BEN HAMMOUDA Hakim (2003/01)

*L'occidentalisation du monde : Essai sur la signification, la portée et les limites de l'uniformisation planétaire*, LATOUCHE Serge (1989)

*Nord-Sud, de l'aide au contrat : pour un développement équitable*, MARCHANT Claude (1991) \*

*La haine de l'Occident*, ZIEGLER Jean (2008/09) \*

*L'aide publique au développement : un outil à réinventer*, OLIVIER Guillaume (2004/02) \*

*L'aide au tiers-monde, à quoi bon ?*, HOUZIAUX Alain (2005) \*

*Défaire le développement, refaire le monde*, LA LIGNE D'HORIZON (2003) \*

*Les mirages de l'aide internationale : quand le calcul l'emporte sur la solidarité*, SOGGE David (2003/04) \*

*Le sens du développement*, COMITE CATHOLIQUE CONTRE LA FAIM ET POUR LE DEVELOPPEMENT (2009/06) \*

*Solidarité Nord-Sud : Pour une aide réfléchie et efficace*, ALBERT Odile (2003) \*

*Coopération au développement, les raisons des plus forts* in ECONOMIE ET HUMANISME N° 325 (01/06/1993). - P. 3-75

*Coopération et néo-colonialisme*, N'DONGO Sally (1976/05)

*Coopérer autrement : L'engagement des organisations non gouvernementales aujourd'hui*, ROUILLE D'ORFEUIL Henri (1984)

*Le fardeau de l'homme blanc : L'échec des politiques occidentales d'aide aux pays pauvres*, EASTERLY William (2009)

*Aider, c'est pas donné*, LECOMTE Bernard (2000) \*

*Le tiers-monde n'est pas dans l'impasse !*, JUDET Pierre (2005) \*

*Guide partenariat : Outils pratiques à l'usage des partenaires du Nord et du Sud*, PAJOT Clémence (2006) \*

### Regards africains

*L'image de l'Afrique relayée par les "JT" français*, AFRICULTURES

*Regards africains sur la pauvreté en France* Ce document présente l'analyse portée par 3 agents du développement africain sur la pauvreté dans le département de l'Yonne. Coumba FALL, Makhtar N'DAO, Pezi KUYOWA (1989) Editions Charles Léopold MAYER

*Quand l'Afrique posera ses conditions, Négocier la coopération internationale : le cas de la vallée du fleuve Sénégal. Mémoire des journées d'étude organisées par la Cimade en mars 1994*, Collectif d'auteurs, ECLM

*Commerce international et développement durable, Voix africaines et plurielles*, Christophe BELLMAN, Ricardo MELENDEZ, ECLM



## « Regards croisés sur les notions de Réciprocité dans les pratiques de solidarité internationale » - Actes du colloque du 12 avril 2014



### Migrations

*Répondre aux préjugés sur les migrations / RITIMO (2013) : petit guide de survie \**

*Petit guide pour lutter contre les préjugés sur les migrants. Réédition. / LA CIMADE (2011)*

*Paroles équitables : recueil de paroles de migrants africains et européens / RITIMO (2006) \**

*Migrations : construire des ponts, pas des murs (2008) in ALTERMONDES (HORS SERIE N°6 septembre 2008) \**

*Migrations africaines: le co-développement en questions, BEAUCHEMIN Cris (2013/10)*

*Migrations internationales, co-développement et coopération décentralisée, DIANGITUKWA Fweley (2008)*

### Interculturel.

*Diversité des cultures et mondialisation : Au-delà de l'économisme et du culturalisme, PANHUYS Henry (2000) \**

*Le coopérant, missionnaire ou médiateur ? Rencontre des cultures et développement dans les Andes : un témoignage, GRESLOU François (1994) \**

*Penser et vivre l'interculturel, VERBUNT Gilles, Editions Chronique Sociale*

*Le droit au miroir des cultures - Pour une autre mondialisation, EBERHARD Christophe, Editions L.G.D.J*

*Droits de l'homme et dialogue interculturel, EBERHARD Christophe, Editions Connaissances et savoirs*

*Les médias africains abonnés au mépris, EBOULE Christian*

*Responsabilité et cultures du monde, dialogue autour d'un défi collectif, Édith SIZOO, ECLM*

*L'Intelligence de l'autre, Prendre en compte les différences culturelles dans un monde à gérer en commun, Michel SAUQUET, Martin VIELAJUS, ECLM*

*La Licorne et le Dragon, Les malentendus dans la recherche de l'universel, Alain Le PICHON, Yue DAI YUN, ECLM*

*Le Dialogue, François CHENG, ECLM*

*Se former à l'interculturel, Expériences et propositions, Collectif d'auteurs, ECLM*

*Ce que les mots ne disent pas, Quelques pistes pour réduire les malentendus interculturels : la singulière expérience des traductions de la plate-forme de l'Alliance pour un monde responsable et solidaire, Édith SIZOO, ECLM*

*Des goûts et des valeurs, Ce qui préoccupe les habitants de la planète, enquête sur l'unité et la diversité culturelle, Georges LEVESQUE, ECLM*

*Cultures entre elles : dynamique ou dynamite ? Vivre en paix dans un monde de diversité, Thierry VERHELST, ECLM*

### Communs et communication

*Manifeste pour une société conviviale, journal du Mauss*

*L'idiot du village mondial : Les citoyens de la planète face à l'explosion des outils de communication : subir ou maîtriser ?, Collectif d'auteurs, Pays de parution : Belgique, Brésil, France, Inde*





**« Regards croisés sur les notions de Réciprocité dans les pratiques de solidarité internationale » - Actes du colloque du 12 avril 2014**



*La Renaissance des communs*, David BOLLIER, Editions Charles Léopold Mayer

*Des associations citoyennes pour demain*, Didier MINOT, Editions Charles Léopold Mayer

*La véritable richesse, Une économie du temps retrouvé*, Juliet SCHOR, Editions Charles Léopold Mayer

[www.ritimo.org](http://www.ritimo.org)

[www.coredem.info](http://www.coredem.info)

[www.fmml.net](http://www.fmml.net)

[www.d-p-h.info](http://www.d-p-h.info)